



Palézieux, le 24 septembre 2009

Commune de Palézieux
Case postale 35
1607 Palézieux-Village

Communications de la Municipalité

Procès-verbal : no 34 (extrait)
 Présidence : M. Bays, Syndic
 Séance ouverte à : 18.30 h.
 Municipalité présente : M. Bays, Syndic, M. Dind, Vice-Syndic,
 Mme Dovat, Municipale, MM. Jordil et
 Menétrey, Municipaux

Lors de sa séance du 22 septembre 2009,

Fusion - Commission communale	La Municipalité décide de convoquer la commission communale de fusion le 2 octobre 2009 à 19.00 h. à la buvette du stand de tir.
Chemin de l'Orée des Bois - Cession	La Municipalité prend note que les cessions pour le passage du Ch. de l'Orée-des-Bois au domaine public ont été signées avec les Retraites populaires, la Caisse de pension de l'État de Neuchâtel et Valorim SA.
Auberge communale - Anniversaire	La Municipalité décide de participer au deuxième anniversaire de l'Auberge communale, le 3 octobre 2009.
Rêv'Errance - Répétitions et concert	La Municipalité décide de donner son accord pour avancer les dates d'une semaine pour les répétitions et les concerts de Rêv'Errance, soit du 21 août 2010 au 5 septembre 2010.
Tireurs sportifs Palézieux C10/C50 - Assemblée générale	La Municipalité décide de déléguer Mme Dovat, Municipale, à l'assemblée générale des Tireurs sportifs Palézieux C10/C50, le 8 octobre 2009 à 20 h. à Palézieux.
Paroisse protestante - Sacristains	La Municipalité décide de confier le poste de sacristain à Mlles Lucie et Anouk Martinet d'Oron-la-Ville.
Porchet Franco et Martine - Transformations	La Municipalité décide de délivrer le permis d'habiter no 514, concernant les transformations de l'appartement de M. et Mme Porchet.
Réfection de la route de la Rue de la Gare - Marquage	La Municipalité décide de donner l'ordre à Signal SA de procéder aux marquages sur la route de la "Rue de la Gare".
Étude "Portrait au cœur du canton"	La Municipalité décide de renoncer à prendre position sur l'étude en raison d'une surcharge de travail.
Programme de prévention du surendettement	La Municipalité prend connaissance du programme cantonal de prévention du surendettement et de la permanence téléphonique mise en place.

./.





Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



APERO - Mamans de jour	La Municipalité décide de délivrer à Mme Paula Bras Reis Mercanton une autorisation d'une validité de 5 ans pour la garde de 5 enfants à la journée + 5 scolaires.
Offenbach à St-Saphorin - Festival musique et vin	La Municipalité décide de ne pas entrer en matière sur la demande de soutien présentée par les organisateurs de l'Offenbach à St-Saphorin pour le "Festival musique et vin" des 5 et 6 juin 2010.
Déchets ménagers - Avertissement	La Municipalité décide de faire parvenir un avertissement à plusieurs habitants de la commune qui ne trient pas leurs déchets et n'utilisent pas les sacs marqués « Palézieux ».
Déchets ménagers - Sentences	La Municipalité décide de faire parvenir une sentence de fr. 200.- à une habitante qui, malgré un avertissement, continue à ne pas trier ses déchets et ne pas utiliser les sacs marqués « Palézieux ». D'autre part, elle décide également de faire parvenir une sentence de fr. 500.- à un propriétaire qui a rempli des containers à ordures avec des déchets de démolition et de chantier.
HELVETAS - Demande de don	La Municipalité prend note de la demande de don de Helvetas et décide de ne pas entrer en matière.
Sentence	La Municipalité décide de délivrer la sentence 92/09 de fr. 60.-- à un automobiliste qui a stationné sur les places de parc réservées aux usagers de la Poste à Palézieux-Gare.
Zone agricole - Utilisation des volumes bâtis	La Municipalité décide de déléguer M. Bays, Syndic, à la séance du mercredi 30 septembre 2009 à 18 h. à la grande salle d'Ecoteaux concernant les démarches en cours sur l'utilisation des volumes bâtis.
Société des Eaux des Barussels - Visite	La Municipalité décide de déléguer M. Menétrey, Municipal, à la visite des installations SIGE le 3 octobre 2009 aux Avants.
Centre carcéral - Concours	La Municipalité informe que la population ne pourra voir tous les projets qui ont participé au concours seulement lorsque le lauréat aura été désigné.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 23.20 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

Christian Bays

Jean-Daniel Graz

